



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50<sup>th</sup> anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

## FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

## CONTACT

Please contact [publications@unido.org](mailto:publications@unido.org) for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at [www.unido.org](http://www.unido.org)

20985

Distr.  
RESTREINTE

DP/ID/SER.D/10  
3 décembre 1993

ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

ORIGINAL: FRANCAIS

---

**PROGRAMME D'ACTION POUR LA  
REALISATION D'UN RESEAU D'INFORMATION  
INDUSTRIELLE DANS LES PAYS DU MAGHREB**

NC/RAB/92/051

MAGHREB

Rapport

Préparé pour le PNUD dans le cadre du programme SAT-1

V.93-90784

## TABLES DES MATIERES

	<b>Page</b>
I. Introduction .....	1
II. Les systèmes d'information existants .....	2
III. Les utilisateurs du Réseau d'Information Industrielle du Maghreb .....	3
III.1 Les utilisateurs au niveau régional .....	3
III.2 Les utilisateurs nationaux que l'on peut classer en deux catégories .....	3
III.3 Les centres d'information nationaux .....	4
IV. Le type d'information requis .....	4
IV.1 La consolidation de l'information au niveau du réseau maghrébin .....	4
IV.2 L'information internationale et notamment celle ayant trait au commerce extérieur .....	5
IV.3 La base des entreprises industrielles .....	5
V. L'organisation du réseau et la stratégie de sa mise au place .....	12
VI. Projet de programme d'assistance technique pour la conception, la mise en place, et le fonctionnement du Réseau d'Information Industrielle du Maghreb .....	12
 <b>Annexes:</b>	
1. Liste des centres d'informations et des banques de données .....	17
2. Réseau d'informations industrielles du Maghreb .....	35
3. Contenu de la base d'information commerciale internationale .....	36
4. Diagramme d'accès à l'information origine internationale .....	43

## **I. Introduction**

A l'issue de la réunion sur le développement de la coopération industrielle entre les pays membres de l'Union du Maghreb Arabe organisée par l'ONUDI à Tunis (3-5 octobre 1990), les représentants des Ministères de l'Industrie des pays de l'UMA ont adopté un rapport final, dont les conclusions et recommandations ont été approuvées par le Conseil Maghrébin des Ministères de l'Industrie (Rabat, février 1991). Cette approbation a été notifiée par lettre du 15 mars 1991 signée par le Ministre Marocain du Commerce et de l'Industrie, demandant à l'ONUDI d'apporter son assistance à la mise en oeuvre d'une liste de projets de support à la coopération industrielle des pays de l'UMA. Parmi les recommandations il est demandé à l'ONUDI d'apporter son assistance au développement de l'information industrielle dans les pays du Maghreb, notamment:

- Renforcement des capacités des institutions existantes dans les domaines de l'information tant nationales que régionales et leur interconnexion;
- Développement des capacités d'études, de consulting et d'engineering industriel du Maghreb;
- Développement d'un réseau de banques de données industrielles.

Le projet TSS1, NB/RAB/92/051 - Réseau d'Information Industrielle du Maghreb - initié par le PNUD et confié en exécution à l'ONUDI, a pris en compte la demande des autorités de l'UMA.

A ces fins, des fonctionnaires de l'ONUDI ont exécuté une mission dans les pays du Maghreb (3-18 février 1993) aux fins d'analyser la stratégie de coopération industrielle des pays de l'UMA, et de formuler un programme d'action pour l'établissement du réseau Maghrébin d'Information Industrielle, incluant les spécifications des équipements et logiciels requis, les ressources humaines et financières à mobiliser, les modalités d'implantation du réseau, ainsi que sa liaison avec les systèmes nationaux d'information existants, et avec des réseaux internationaux d'information (UNCTAD/CCI, UNIDO/INTIB, etc).

Le réseau d'information industrielle doit être conçu comme un instrument devant faciliter l'établissement d'une coopération industrielle entre les pays membres.

Le succès de la coopération industrielle entre les pays membres de l'UMA se mesurera par la densité et la qualité des opérations industrielles entre les industriels des pays du Maghreb. L'accent mis par les pays du Maghreb sur le rôle primordial du secteur privé dans leurs objectifs d'industrialisation implique une meilleure connaissance par les opérateurs privés des opportunités d'investissements dans le cadre d'un Marché Commun Maghrébin, de même que l'accès à une variété d'informations sur les ressources locales, les infrastructures disponibles, les avantages et les contraintes à implanter l'investissement dans un pays donné du Maghreb. Les objectifs d'exportation impliquent aussi l'accès à l'information commerciale et industrielle internationale.

L'ONUDI a déployé au cours des dernières années des actions substantielles pour favoriser la diffusion et l'échange d'information industrielle entre les pays du Maghreb à travers notamment le Réseau INTIB ainsi que dans le cadre du projet "Bourse de sous-traitance et Partenariat" qui couvre présentement 3 pays du Maghreb (Algérie, Tunisie, Maroc).

A ce titre le réseau d'informations industrielles du Maghreb doit être considéré comme une suite logique et complémentaire aux efforts entrepris par l'ONUDI dans le but de l'améliorer de façon continue l'accès des décideurs et des industriels publics et privés à l'information industrielle.

## **II. Les systèmes d'information existants**

Il a peu d'échanges et de contacts entre les institutions d'information maghrébines existantes, ce qui débouche sur la duplication de nombreuses bases de données. Il est évident qu'une coopération plus étroite au niveau national et/ou Maghrébin déboucherait sur une plus grande spécialisation des banques de données existantes. Pour ce qui concerne les informations de source internationale, les centres existants sont déjà reliés à de nombreux réseaux internationaux. Là, aussi l'existence d'un réseau Maghrébin permettrait d'éviter les double emplois et améliorerait sensiblement l'efficacité et le coût de l'accès à l'information internationale.

L'Etude ID/WG. 511.4/SPEC, 6 février 1991 sur l'Installation d'un Centre d'Information Industrielle à l'Echelle du Maghreb, a identifié et décrit 54 sources d'information (liste jointe en annexe) dans les 5 pays du Maghreb repartis comme suit:

1. Tunisie:	20
2. Algérie:	16
3. Maroc:	9
4. Libye:	7
5. Mauritanie:	3

La mission TSS1 a visité les Centres d'Information clé qui pourraient participer utilement au réseau d'information industrielle du Maghreb. Il s'agit dans chaque pays, mais sans que cela soit limitatif des organismes suivants:

- les centres générant de l'information industrielle: ils sont localisés la plupart du temps dans les organismes de promotion industrielle, mais aussi au sein des Ministères de l'Industrie;
- les organismes nationaux de la statistique;
- les Centres d'Information du Commerce Extérieur.

### III. Les utilisateurs du Réseau d'Information Industrielle du Maghreb

Ces utilisateurs peuvent être classés en trois catégories:

III.1 Tout d'abord, au niveau régional, l'Union du Maghreb Arabe, pour laquelle et au sein de laquelle le Réseau sera créé, en vue de permettre aux organes de décision de l'UMA de disposer des données et des études nécessaires à la préparation des décisions qu'elle devra prendre pour la mise en oeuvre de la coopération industrielle entre les pays du Maghreb;

III.2 Les utilisateurs nationaux que l'on peut classer en deux catégories:

- les utilisateurs internes à l'administration publique des pays du Maghreb: Ministère du Plan, Ministère de l'Economie, etc.;
- les utilisateurs externes à l'administration: les promoteurs industriels maghrébins, les chercheurs, les centres d'études et de recherches, les banques de développement et les banques de dépôt, les fédérations professionnelles, les chambres de commerce et d'industrie et les organismes internationaux.

Pour les utilisateurs internes à l'administration ou aux organismes publics, l'information recherchée est plutôt d'ordre macro-économique:

- statistiques des importations et des exportations par pays, par secteur et par produits;
- évolution des investissements étrangers par nationalité et par activité;
- évolution des emplois par catégorie socio-professionnelle créés dans le secteur manufacturier;
- croissance de la valeur ajoutée dans l'industrie maghrébine;
- évolution de la production industrielle dans les pays du Maghreb.

Pour les utilisateurs externes, notamment les industriels maghrébins et étrangers, l'information demandée est d'ordre micro-économique:

- liste des entreprises qui fabriquent un produit donné;
- liste des fournisseurs d'équipement industriel;
- liste des zones industrielles aménagées pour l'implantation d'une usine, et
- d'autres paramètres économiques: coût de la main d'oeuvre, prix du m<sup>2</sup> pour la construction ou la location d'un bâtiment industriel, coût du transport, taxes, impôts, droit de douane, etc.

Cet éventail d'informations spécialisées nécessitera l'existence d'une structure d'accueil ou d'un centre d'information industrielle dont l'organisation sera ébauchée dans le chapitre suivant.

III.3 Enfin les centres d'information nationaux, notamment ceux qui seront membres du réseau, et qui pourront à travers le réseau échanger de l'information. (Autrement dit, des membres du réseau seront aussi bien fournisseurs que receveurs d'information).

#### **IV. Le type d'information requis**

Le type d'information requis peut être classé en trois catégories: l'information produite par les centres nationaux existants, l'information consolidée par le réseau au niveau maghrébin et enfin l'information d'origine internationale.

L'information produite par les centres nationaux existants et notamment, ceux qui seront membres du réseau sera de loin la plus importante. Elle peut être classée en un certain nombre de bases de données:

##### **IV.1 La consolidation de l'information au niveau du réseau maghrébin**

La fonction première du réseau est d'organiser l'échange d'information entre les centres d'information nationaux existants et particulièrement entre les centres membres du réseau, i.e. d'abord localiser l'information ensuite l'obtenir rapidement.

Toutefois, il sera nécessaire de consolider certains types d'information au niveau du Maghreb. Il faudra le faire de façon très sélective, en fonction des demandes les plus répétitives et des besoins d'information des utilisateurs du réseau.

La consolidation sélective d'information au niveau des pays du Maghreb impliquera, à terme une harmonisation des nomenclatures et des systèmes de classification entre les pays du Maghreb.

Le réseau d'information industrielle du Maghreb pourrait être un bien idéal pour l'adoption d'une démarche qui poursuivrait l'objectif d'harmonisation et d'unifier les systèmes de classifications.

Les centres d'information existants (50 centres ont été recensés au niveau des 3 pays du Maghreb) traitent de domaines extrêmement variés et sont à des niveaux d'information et d'informatisation différents. Certains ont atteint des niveaux de développement très avancés. Les rencontres réguliers des membres du réseau devrait déboucher sur l'échange des expériences, notamment les plus avancées et l'adoption progressive du systèmes de classification et de nomenclatures communes. La présence parmi les membres du réseau d'organisme et de project internationaux devrait faciliter la diffusion de normes et classification internationale, notamment celles du système de Nations Unies (INTIB, Information Industrielles de l'ONUDI, Bourses de sous-traitance et de Partenariat, CCI, etc.).

#### IV.2 L'information internationale et notamment celle ayant trait au commerce extérieur

L'annexe 4 schématise les conditions d'accès à l'information internationale qui peut selon les cas être gratuite ou payante. Les centres nationaux existant notamment ceux traitant exclusivement des problèmes de commerce extérieur sont déjà reliés à de nombreuses sources d'information internationales. L'organisation de l'échange de ce type d'information entre les centres existants dans le cadre du réseau d'information industrielle, permettra de rationaliser et surtout de diminuer les coûts d'accès à ce type d'information pour l'ensemble des membres du réseau Maghreb.

A ce titre il y a lieu de mentionner le projet tunisien TASDIR (Trade Application System for Developing Information research) établie par le Centre de Promotion du Commerce Extérieur (CEPEX) dont la mission est de promouvoir l'expansion commerciale par l'intensification des échanges avec l'extérieur et plus particulièrement le développement des exportation tunisiennes. TASDIR a été conçu et réalisé dans le cadre d'un projet financé par le PNUD avec la collaboration du Centre du Commerce International (CCI - Genève).

En tant que membre du réseau d'information industrielle du Maghreb, le réseau TASDIR pourrait diffuser son expertise et son expérience dans le domaine de l'information commerciale internationale au niveau des autres pays du Maghreb.

#### IV.3 La base des entreprises industrielles

Les données nécessaires à une connaissance approfondie du tissu industriel maghrébin sont constituées des ensembles suivants:

##### 1. La base documentaire UMA

Cette base comportera deux sous-ensembles:

- les monographies et articles de revues contenant les références bibliographiques relatives à des livres et des articles de revues concernant l'industrie;
- le catalogue collectif des périodiques qui retracera le recensement de toutes les revues disponibles au centre.

##### 2. La base expertise et technologie

Il y a lieu ici d'une part de rendre disponible des informations sur les producteurs ou débiteurs d'expertises maghrébines, et d'autre part d'organiser l'accès à l'information industrielle et technologique internationale notamment à l'aide du système ONUDI/INTIB.



## 2.1 La base expertise maghrébine

Cette base de donnée extrêmement importante devra tenir à jour l'état des producteurs ou détenteurs d'expertise, de savoir faire ou de connaissances nécessaires au développement industriel maîtrisés par des opérateurs et des entreprises maghrébins. Elle comportera un fichier des firmes de conseil, d'ingénierie ainsi que leur classification.

## 2.2 Le système ONUDI/INTB

Le but du système INTIB est de diffuser l'information industrielle internationale, y compris celle qui concerne les nouvelles technologies et les sources potentielles d'investissement et de coopération technologique.

### 2.2.1 Information industrielle

Un rôle de l'ONUDI est d'agir comme un intermédiaire entre les serveurs d'information des pays développés et les besoins d'information des pays en développement. Le principal défi que les agents d'information industrielle de l'ONUDI rencontrent est comment fournir au personnel de l'ONUDI et à ses Etats-Membres l'accès à tous types d'information, qu'ils soient interne ou externe à l'organisation.

L'ONUDI utilise déjà certaines méthodes pour relever ce défi: elle gère un réseau de relais (point focal) qui agissent à titre de centres d'échanges d'informations industrielles dans chaque état membre; elle a commencé de mettre en oeuvre un système international d'orientation de sources d'informations spécialisées plus particulièrement sur les technologies et les investissements pour répondre de manière efficace et satisfaisante aux demandes de renseignements; elle utilise des activités uniques et innovatrices telles que le "Marché de la technologie" (TECHMART) pour faciliter la mise en rapport entre demandeurs et fournisseurs de technologies; et elle cherche à relier les membres de son réseau à des réseaux mondiaux d'information tels qu'INTERNET.

### 2.2.2 Le réseau international d'informations industrielles

Au cours des cinq dernières années, la section de l'information industrielle a bâti un réseau regroupant plus de 80 relais (points focaux) nationaux et 4 relais régionaux désignés par leur gouvernement. Ces relais sont principalement chargés d'évaluer les besoins d'information au niveau national particulièrement pour les petites et moyennes industries (PMI) et de tenter de leur fournir les informations qui leur sont utiles.

L'ONUDI recrute des experts en information industrielle par l'intermédiaire de projets d'assistance technique pour aider au démarrage ou au renforcement de ces relais.

### 2.2.3 Le système international d'orientation

Ce système a pour objet d'optimiser le fonctionnement du réseau en décentralisant la fourniture de l'information tout en donnant accès à chaque relais à un vaste éventail de sources compétentes d'informations industrielles et technologiques. Pour doter ces relais d'outils d'information pratiques et autonomes, l'ONUDI en collaboration avec l'organisme choisi par le gouvernement de chaque état membre produit un inventaire national des sources spécialisées d'information. Chaque membre du système d'orientation est décrit au moyen d'un registre normalisé qui indique les sujets sur lesquels l'organisme est capable de répondre et les formes de prestations offertes aux entreprises. L'ensemble de ces registres est colligé selon le cas en un répertoire national ou régional et redistribué aux relais. Les renseignements contenus dans les registres sont emmagasinés à l'ONUDI dans un système informatisé.

### 2.2.4 Marché de la technologie (TECHMART)

Techmart est un forum où les droits de fabrication et d'amélioration des produits et procédés existants peuvent être achetés ou vendus directement entre fournisseurs et demandeurs de technologies de pays développés et en développement, l'accent étant mis sur les besoins des petites et moyennes entreprises.

Techmart vise particulièrement à répondre aux besoins des petites et moyennes entreprises des pays en développement et à commercialiser leurs technologies. Organisé par l'ONUDI, des organismes de développement national et des institutions financières, avec la participation de sociétés de consultants spécialisées dans le transfert de technologie, Techmart présente les technologies au moyen d'un catalogue des techniques proposées et demandées par les entreprises et organismes du monde entier.

Pour aider à la décision de participer au forum, le catalogue est mis à la disposition longtemps avant le forum pour ceux qui en font la demande. L'ONUDI assiste pour organiser des réunions entre les partenaires ou des visites d'usine. Au cours du forum l'ONUDI offre des avis juridiques sur l'acquisition des technologies et le processus de négociation, tient des séminaires sur les technologies nouvelles et présente son programme d'assistance technique.

### 2.2.5 L'interconnexion

L'ONUDI pour le profit des pays en développement a cherché à identifier le réseau mondial de télécommunication offrant le plus d'avantages à un coût minimum. Il s'avère qu'aujourd'hui INTERNET possède des caractéristiques très avantageuses et c'est pourquoi l'ONUDI de façon systématique étudie les moyens pour raccorder les relais des pays en développement à ce réseau.

### 3. Identification des entreprises industrielles

Elle est définie comme étant l'ensemble permettant de localiser chaque entreprise sur les plans:

- raison sociale (nom officiel de l'entreprise);
- implantation géographique;
- forme juridique;
- régime d'activité (local ou exportation);
- nature d'activité et secteur
- nom du responsable. tél, télex, téléfax;
- capital social;
- technologies utilisées.

### 4. Les inputs et les outputs

Il s'agit de détailler les matières premières et les demi-produits consommés par l'entreprise en indiquant:

- la quantité utilisée et sa valeur;
- la quantité achetée localement;
- la quantité importée et la valeur correspondante.

De même, la production doit être ventilée par produit en précisant:

- la quantité de chaque produit;
- la quantité vendue localement et sa valeur, et
- la quantité exportée et sa valeur.

Les données sur les importations et les exportations constituent un élément important de la performance des entreprises et sont connues à travers le système douanier.

Les nomenclatures et classification diffèrent selon les pays. Par exemple en Tunisie, on distingue six secteurs d'activité: ID: Industries diverses; IAA: Industries Agro-alimentaires; ICHC: Industries de la Chimie et du Caoutchouc; IME: Industries Mécaniques et Electriques; IMCCV: Industries des Matériaux de Construction, Céramique et du Verre; ITC: Ind. Textiles et du Cuir.

Cela rendra à court terme moins aisée la consolidation de cette information et son harmonisation au niveau du Maghreb. Il faudra toutefois adopter des mesures provisoires et pragmatiques. A plus longue terme, le réseau poursuivra l'objectif d'une meilleure compatibilité des informations à consolider.

### 5. Les équipements de production

Il s'agit d'avoir pour les équipements de production utilisés par l'entreprise le nombre, l'âge et l'origine.

## 6. Les emplois et leur qualification

Les emplois doivent être ventilés par sexe, et par catégories socio-professionnelles. On distingue cinq grandes catégories:

- Personnel administratif
  - cadres supérieurs administratifs
  - employés (aide-comptable, secrétaire,)
- Personnel commercial
  - cadres
  - autres
- Personnel technique
  - ingénieurs
  - techniciens (bac + 2)
  - contre-maîtres
  - ouvriers
  - manoeuvres
  - apprentis
  - personnel informatique (• ingénieur ou analyste)  
(• programmeur )
- Personnel saisonnier ou occasionnel
  - nombre de jours travaillés par le personnel/an.

Ces éléments font l'objet, pour la plupart des entreprises et sous des formes diverses d'une déclaration auprès de la caisse nationale de sécurité sociale.

## 7. La base des paramètres

Cette base comportera les données suivantes:

- Coût des facteurs: salaire horaire minimum garanti (SMIG) par activité et par pays, charges sociales, prix de l'électricité, de l'eau, coût du transport mer-terre-air, coût des communications, assurances et tous éléments qui concernent le tertiaire liés au secteur secondaire;
- Indicateurs et agrégats économiques de chaque pays: PIB, PNB, VA dans les industries manufacturières, taux de croissance, etc.;
- Indicateurs démographiques: population, taux d'accroissement, scolarisation, taux de chômage, etc.;
- Autres indicateurs jugés utiles.

### 8. La base des zones industrielles: Terrains et locaux industriels

On distingue deux types de zones:

Le premier est aménagé par les pouvoirs publics dans le but de promouvoir l'industrie à l'échelle du pays. Des encouragements sont prévus pour l'implantation de projets en zones décentralisées. Il s'agit de répertorier toutes les zones en indiquant la superficie non cessible et le coût du m<sup>2</sup> nu y inhérent.

Le deuxième type concerne les zones aménagées par le privé ou le conseil du gouvernorat. Généralement le coût du m<sup>2</sup> est plus élevé que celui du 1er type.

Pour ce qui concerne les bâtiments industriels disponibles et les locaux fermés, il est recommandé d'actualiser au niveau de chaque pays de l'UMA, les données du fichier une fois/mois.

### 9. La base sous-traitance

Cette base aura pour objectif de centraliser les offres et demandes de coopération industrielle entre les différents opérateurs maghrébins (local) et les opérateurs étrangers.

Plusieurs formes de coopération pourraient être envisagées:

- coopération technique;
- coopération financière;
- coopération commerciale.

Les services offerts par cette base concerneront la mise en relation de partenaires d'un pays membres de l'UMA avec d'autres partenaires de la région ou étrangers dans le cadre de la complémentarité des avantages en vue de réunir les conditions favorables à la réalisation du projet (know-how, marchés, financement, etc).

Dans ce domaine, il y a lieu d'utiliser en tant que nombres du réseau, les Bourses de sous-traitances et de Partenariat établies avec l'assistance de l'ONUDI dans le cadre de projets DP/RAB/86/001, DP/RAB/89/013 et US/RAB/90/018. Ces bourses de sous-traitances réalisées dans le cadre du programme régional PNUD couvrent doré et déjà 3 des 5 pays du Maghreb (Algérie, Tunisie, Maroc).

Leur mise en place est à un stade avancé:

- Etablissement de Bourses de sous-traitances et de Partenariat dans 3 pays du Maghreb;
- Mise en place des systèmes et softwares de l'ONUDI au série de chaque bourse;
- Etudes sur le capacités de sous-traitance des petites et moyennes entreprises;
- Le logiciel informatisé "UNIDOSS" développé par l'ONUDI et installé dans les pays sus-cités. Ce système conçu par l'ONUDI est protégé par une licence, concédée gratuitement dans le cadre de ce programme;
- Organisation de stages de formation pour les gestionnaires et personnel des

bourses de sous-traitances à Tunis, le Caire, Amman, Alger et prochainement (Mai 1994) à Casablanca;

- Etablissement d'un conseil de gestion régional pour coordonner les activités des bourses nationales;
- Des études sur les aspects légaux, fiscaux et douaniers impliqués par la sous-traitance internationale; l'établissement de règles pour la rédaction de contrats modèle de sous-traitance; analyse des mesures législatives et incitatives pour le développement de la sous-traitance internationale.

#### 10. La base de la législation et de la réglementation

Cette base consiste à tenir à jour les textes de loi, les décrets et les circulaires d'application sur:

- l'investissement industriel;
- la propriété industrielle;
- les normes, les brevets d'invention, les modèles et dessins;
- le régime de changes;
- le code de travail;
- les crédits bancaires et le système de garantie;
- les marchés publics, etc.

En deuxième phase du projet, ces textes de loi devraient être révisés dans le but d'aboutir à un système harmonisé commun et adapté à la région du Maghreb.

#### 11. Autres bases de données

Cette rubrique concerne plusieurs aspects d'informations notamment:

- les fournisseurs d'équipement;
- les fournisseurs de matières premières ou demi-produits;
- les études sectorielles réalisées dans les pays du Maghreb;
- les banques de dépôt et les banques de développement;
- les chambres de commerce du Maghreb, des pays de la CEE, des pays arabes et africains;
- les manifestations régionales et interrégionales;
- les centres de recherches et de développement nationaux et internationaux;
- les banques de données nationales et internationales en précisant le contenu des informations, le volume d'informations disponible à la date de la collecte, la périodicité de la mise à jour et les caractéristiques du système informatique utilisé;
- les bureaux d'études, d'engineering, d'assistance et de conseil;
- les sociétés de maintenance et des services liés à l'industrie.

## V. L'organisation du réseau et la stratégie de sa mise au place

Il est recommandé d'établir un Conseil d'Administration (ou de gestion) du Réseau d'Information Industrielle du Maghreb dont le siège devrait être fixé au sein de l'UMA. Ce Conseil d'Administration devrait être constitué d'un représentant de chacun des pays Maghreb (probablement le Directeur du Centre National d'Information Industrielle), assisté par les centres d'informations les plus utiles et les plus équipés.

Le Conseil d'Administration assurera l'autorité de décision dans le processus de conception, de mise en place et de gestion du Réseau Maghrébin d'Information Industrielle.

Les autorités de l'UMA devront désigner un Directeur du Réseau chargé de mettre en oeuvre les décisions du Conseil, ainsi que le personnel et spécialistes nécessaires au fonctionnement du Réseau.

Les centres nationaux d'information recensés en annexe pourront être membres du Réseau. Leurs relations avec le Réseau seront régies par des règles du type de celle utilisées par l'ONUDI/INTIB, qui dispose de l'expérience et des procédures de mise en place d'un pareil réseau d'échange dans le domaine de l'information industrielle et technologique.

## VI. Projet de programme d'assistance technique pour la conception, la mise en place, et le fonctionnement du Réseau d'Information Industrielle du Maghreb

### 1. Objectifs du Programme

Assister le Réseau d'Information Industrielle du Maghreb à tous les stades de la conception, la mise en place et le fonctionnement du réseau au sein de l'Union du Maghreb Arabe (UMA), dans le but:

- de fournir aux autorités de l'UMA l'information nécessaire aux décisions liées au développement de la coopération industrielle entre les pays du Maghreb;
- de fournir aux industriels, promoteurs et investisseurs, aux chercheurs et instituts de recherche les informations nécessaires à leurs opérations ou aux études liées au développement industriel dans les pays du Maghreb;
- d'organiser une meilleure communication et l'échange d'information entre les centres nationaux de collecte et de diffusion de l'information;
- de renforcer la coopération industrielle entre les pays du Maghreb.

## 2. Stratégie d'exécution du programme

Le programme sera dès son démarrage sous l'autorité directe du siège de l'Union du Maghreb Arabe. A cet effet, dès l'approbation définitive du projet et de son financement, l'UMA devra s'engager à recruter dans ses services les agents et spécialistes maghrébins nécessaires à l'établissement et au fonctionnement du réseau selon un calendrier de conception et de mise en place du réseau arrêté conformément au début du projet (voir phase 1: conception du réseau - planning).

Le programme d'assistance technique consistera à fournir pour toutes les phases de conception, de mise en place et pendant les deux premières années de fonctionnement un support technique, et l'expertise non disponible au sein du réseau, conformément au point n<sup>o3</sup> (contenu du programme).

Le principe directeur du programme est d'assurer la prise en charge du réseau par une équipe maghrébine qui ayant dirigé et participé à toutes les phases de conception et de mise en place, devrait pouvoir maîtriser le fonctionnement, la maintenance et le développement futur du réseau.

L'assistance extérieure sera limitée à assister l'équipe maghrébine en fournissant de l'expertise, des conseils, et de la formation selon un calendrier étroitement lié au planning d'installation du réseau.



### 3. Contenu du programme

Le programme d'assistance à l'installation du réseau s'étendra sur une durée de trois années couvrant les phases de conception et de mise en place (1<sup>o</sup> année), ainsi qu'une assistance au fonctionnement du réseau s'étendant sur les 2<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup> années.

<u>Phase 0. Préparation du document de projet</u>	To
<u>Phase 1. Conception du réseau</u>	To + temps d'approbation du document de projet
- Planification du projet et principes de fonctionnement	
- Définition des besoins d'information, et identification des clients du réseau	
- Elaboration d'un pianning détaillé du projet (y compris le programme d'intervention des experts de l'assistance extérieure)	
- Organisation et système de fonctionnement du réseau	To + 1m
- Constitution du conseil d'administration du réseau	To + 1m
- Désignation du Directeur du Réseau, et du personnel	
- Conception du réseau	
- identification des membres du réseau	
- établissement des règles et procédures d'échange d'information entre les membres du réseau	
- conception et organisation du fonctionnement du réseau	
- conception et spécification de la configuration informatique du réseau (hardware et software)	
- Définition et spécification des besoins de formation pour les opérateurs et les membres du réseau	
- Evaluation de la phase 1	To + 3m

Phase 2. Mise en place du réseau

- Appels d'offres, sélection des offres, acquisition des équipements et logiciels
- Installation
- Tests et mise en route
- Programmes de formation
- Fin de la phase 2

To + 1 an

Phase 3. Assistance au fonctionnement durant les 2 premières années

- Assistance ponctuelle sur des problèmes ponctuels rencontrés au cours du fonctionnement du réseau
- Formation complémentaire
- 2 ateliers entre producteurs et utilisateurs d'information
- Etudes réalisées par des experts locaux
- Fin de la phase 3

To + 3  
ans4. Coût approximatif du programme

	<u>h/m</u>	<u>Coût EU\$</u>
Phase .O. - <u>Préparation du document de projet</u>	0.5	6,000
- Mission préparatoire		4,000
Phase 1. - <u>Conception du réseau</u>	3.0	33,000
- 2 voyages d'un fonctionnaire de l'ONUDI		8,000
Phase 2. - <u>Mise en place du réseau</u>	9.0	99,000
Phase 3. - <u>Assistance au fonctionnement durant les 2 premières années</u>		
- Assistance ponctuelle sur des problèmes rencontrés au cours du fonctionnement du réseau	10.0	110,000
- Formation complémentaire	6.0	66,000
- 2 ateliers entre producteurs et utilisateurs d'information		150,000
- Etudes réalisées par des experts locaux	5.0	10,000
- 2 voyages d'un fonctionnaire de l'ONUDI		8,000
<b>Total</b>	<b>33.5</b>	<b>494,000</b>

## 5. Actions de suivi

Le présent rapport constitue une formulation préliminaire du Réseau d'Information Industrielle du Maghreb. Une estimation préliminaire est fournie ci-dessus à l'intention des pays donateurs, ou des organisations intéressées à la réalisation de ce projet. Le présent rapport sera également adressé au PNUD (Bureau du programme des pays Arabes) pour information et commentaires. Un projet de document détaillé, et un budget définitif du programme seront arrêtés dès réception des commentaires des autorités officielles des pays l'Union du Maghreb Arabe, ainsi que des représentants du PNUD.

Les autorités de l'UMA seront informées des dates de démarrage du projet dès que les modalités de financement seront approuvées.

## 6. Annexes

- Liste des Centres d'Information et des Banques de Données dans les pays du Maghreb.
- Organigramme du réseau.
- Contenu de la base d'information commerciale internationale
- Diagramme d'accès à l'information origine internationale.

## ANNEXE 1

## LISTE DES CENTRES D'INFORMATIONS ET DES BANQUES DE DONNEES

1. TUNISIE
2. ALGERIE
3. MAROC
4. LIBYE
5. MAURITANIE



BANQUES DE DEVELOPPEMENT ET BANQUES COMMERCIALES	-	Dans le domaine industriel - identification et évaluation des projets industriels - prise de participation - financement et réalisation de projets indust.	- Projets financés - Renseignements commerciaux - Documentation - Centrale des projets - Mise à jour . quotidienne	Informatisé micros
CEPEX CENTRE DE PROMOTION DES EXPORTATIONS TEL : 850.003 8911.331	1973	- contribuer au développement des exportations tunisiennes et assister les promoteurs exportateurs tunisiens et les importateurs étrangers en vue de la réalisation d'affaires	- contacts commerciaux - statistiques du commerce extérieur - documentation - identification de marchés ciblés Mise à jour . permanente . hebdomadaire . bimestrielle	Manuel L'informatisation est en cours
CETIME CENTRE TECHNIQUE DES INDUSTRIES MECANIQUES ET ELECTRIQUES TEL : 516.888	1982	- Renforcer les potentialités de promotion des industries mécaniques et électriques et assister les promoteurs dans l'évaluation et le choix de matériel	- Fichier des entreprises relevant du secteur : 350 entreprises - Annuaire technique de la sous-traitance - Liste des équipements - Calculs de dimensionnement et simulation de comportement des structures - Documentation (Informations techniques et technologiques, catalogue des fournisseurs d'équipements. Mise à jour : - Permanente - trimestrielle - biennale	Manuel  Informatisé Micros  Manuel
C.N.C.C. CENTRE NATIONAL DU CUIR ET DE LA CHAUSSURE TEL : 287.709 892.326	1969	- Assister les industriels à la réalisation de leur projet et promouvoir le secteur du cuir et de la chaussure	- Statistiques de production - Informations sur les techniques de fabr. et le choix des équipements - Partenariat, foires et manifestations - Documentation MISE A JOUR . régulière . annuelle	Informatisé micros  Manuel  Manuel  Manuel



<p>INNORPI INSTITUT NATIONAL DE LA NORMALISATION ET DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE TEL : 785.922</p>	<p>1982</p>	<p>- Entreprendre toutes actions concernant la normalisation, la qualité des produits et services la métrologie, et la protection de la propriété industrielle</p>	<p>- Normes et références tunisiennes couvrant tous les secteurs industriels et de services : 4664 documents - Normes - textes 1200 normes (textes des normes tunisiennes en arabe et français - Marques déposées: 10538 et 140.000 marques étrangères enregistrées - Dessins et modèles : 883 dossiers - Brevets d'invention : 4191 références - Documentation technique 2000 références - Accès aux banques de données étrangères Serveurs : QUESTEL-FRANCE DIALOG (USA) INFOLINE (ANGLETERRE)  Mise à jour : - permanente - hebdomadaire</p>	<p>Informatisé  Informatisé  Manuel  Manuel  Informatisé  Informatisé  Informatisé</p>
<p>INS INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE TEL : 282.500 288.002</p>		<p>- Entreprendre des enquêtes touchant plusieurs domaines consommation, revenus enquêtes industrielles et démographiques</p>	<p>- Indicateurs démographiques - Commerce extérieur, importation et exportation par produit et par pays ; 7000 produits  - indice de la production des principaux produits industriels :200 produits  - Indice des prix et de volume du commerce extérieur  - Indice des prix à la ductior des produits destinés au marché local 300 produits - Indice des prix à la consommation familiale</p>	<p>IBM avec terminaux Informatisé  Informatisé  Manuel  Manuel  Informatisé</p>



			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fichier des entreprises industrielles : 2000 entreprises</li> <li>- Les comptes de la nation</li> <li>- Statistiques des emplois</li> <li>- Documentation : 1200 documents</li> </ul> <p>MISE A JOUR</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mensuelle</li> <li>- Trimestrielle</li> <li>- Annuelle</li> </ul>	<p>Informatisé</p> <p>Manuel</p> <p>Informatisé</p> <p>Manuel</p>
<p>MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES DIRECTION GENERALE DES DOUANES TEL : 248.010</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Opérations de commerce extérieur</li> <li>-Utilisation d. système harmonisé pour la nomenclature des produits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déclarations en douanes 400.000 Opérations/yr marchandises selon nomenclature (poids, valeur, régime) par pays</li> <li>- Transport de marchandises : mode de transport, nationalité, nom du transport,</li> <li>- Tarifs préférentiels</li> <li>- Droits et taxes</li> <li>- Réglementation, pays d'origine ou de provenance</li> <li>- Nomenclature : 9000 codes NGP</li> <li>- Pays de destination</li> <li>- Fichier des opérateurs du commerce extérieur 10.000 opérateurs</li> </ul> <p>MISE A JOUR</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Permanente</li> </ul>	<p>Informatisé</p> <p>Système UNYSIS avec terminaux+ une série de micros</p> <p>Informatisé</p> <p>Informatisé</p> <p>Informatisé</p> <p>Informatisé</p>	
<p>MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES DOTI DIRECTION DE L'ORGANISATION ET TRAITEMENT DE L'INFORMATION TEL : 281.804 682.316</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Traitement des données relatives aux licences et titres d'importation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fichier d'entreprises: 1500</li> <li>.emplois et salaires</li> <li>.bilans</li> <li>.production</li> <li>.ventes</li> <li>.achats à l'étranger</li> <li>3500 intrants</li> <li>10000 extrants</li> <li>. Répertoire des entreprises tunisiennes ayant eu une relation avec le Ministère : 7000</li> <li>. Répertoire des partenaires de la Tunisie : 4500</li> </ul>	<p>Informatisé</p>	

			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Statistiques du commerce extérieur par opérateur par pays et par produit 400.000 opérations/an</li> <li>MISE A JOUR :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- permanente</li> <li>- mensuelle</li> <li>- annuelle</li> </ul> </li> </ul>	Informatisé
<p>OFPE OFFICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'EMPLOI TEL : 781.290 494.622</p>	1967	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir la formation professionnelle</li> <li>- Assister la petite entreprise bénéficiant d'une aide sur le fonds national d'artisanat et de petits métiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fichier des entreprises et établissements non agricoles : 32000</li> <li>- Statistiques du marché de l'emploi</li> <li>- Fichier des cadres:1000</li> <li>- Fichier des centres de l'office</li> <li>- Entreprises ayant des projets de formation avec l'OFPE :150/an</li> <li>- Programme de projets de développement FONAPRA : 9655 projets</li> <li>- Programme des centres de formation : en 1988 : 5516 personnes ont reçu une formation</li> <li>- Contrats d'apprentissage 121'7 en 1988 et 18700 apprentis en cours de formation</li> <li>- MISE A JOUR :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- annuelle</li> </ul> </li> </ul>	<p>Informatisé</p> <p>Manuel</p> <p>Informatisé</p> <p>Informatisé</p> <p>Manuel</p> <p>Manuel</p> <p>Manuel</p> <p>Manuel</p> <p>Manuel</p> <p>Manuel</p> <p>Système info. m. Bull DPS6/450 +16 micros IBM</p>
<p>PREMIER MINISTERE DIRECTION DES ENTREPRISES PUBLI- QUES TEL : 661.283</p>		Suivi de la gestion des entreprises publiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fichier des entreprises publiques : 200</li> <li>MISE A JOUR : Permanente</li> </ul>	Informatisé

<p>UTICA UNION TUNISIENNE DE L'INDUSTRIE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT TEL : 780.366 TLX:13.962 TELEFAX:782.143</p>	<p>1946</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation repré- sentative des profes- sions de commerçants d'industriels et d'ar- tisans</li> <li>- Participation dans les foires et salons internationaux</li> <li>- Préparation des tables rondes avec les industriels</li> <li>- Préparation des jour- nées de partena-iat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Fichiers des entreprises industrielles et de services</li> <li>-Partenariat et mis en relation</li> <li>-Flash - UTICA</li> <li>-Base juridique de comer- ce international</li> <li>-Base des chambres syn- dicales</li> <li>-Foire et salons interna- tionales</li> <li>-Base des exportateurs</li> <li>-Base d'indicateurs économiques</li> <li>MISE A JOUR :</li> <li>- Permanente</li> <li>- Hebdomadaire</li> </ul>	<p>Manuel et informati- système : UNYSIS B26/B28</p>
---	-------------	---	--	--

## 2. ALGERIE

<p>ANEP ANNUAIRE DES ENTREPRISES 28 RUE AHMED OUAKED DELY IBRAHIM-ALGER TEL : 79.05.52/53 TLX: 61.344</p>		<p>- Produire l'information économique sous forme d'annuaire et une analyse sommaire des secteurs industriels</p>	<p>Fichier de 4000 entreprises et établissements publics et privés dont 2086 entreprises industrielles Publication 1988</p>	<p>N.D.</p>
<p>B.C.A. BANQUE CENTRALE D'ALGERIE 8 BO ZIROUT YOUSSEF / ALGER TEL : 647500/01 TLX 64.499/378</p>	<p>1962</p>	<p>- Emission, gestion de la politique monétaire contrôle des banques</p>	<p>Projets financés</p>	<p>N.D.</p>
<p>CNIDE CENTRE NATIONAL D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION ECONOMIQUE ROUTE N°5, MAISON EL HARRACHE-ALGER TÉL : 75.12.10</p>	<p>1982</p>	<p>- Documentation économique - Dépôt légal de toutes les études économiques faites pour le compte de l'Algérie</p>	<p>Informations économiques relatives à l'environnement industriel : bulletins analytiques catalogues, répertoires</p>	<p>-Mini-ordinateurs HP3000/42 -Micro-ordinateur HP260, HP250 Point local du système pan-africain de documentation et d'informatique -Thésaurus OCDE -Bases et banques de données : ALIDEV, ALITEX, ENTREP. PROJET EN COURS DE REALISATION -Application du logiciel MINISIS -Liaison avec le CRAT (centre régional africain de technologie)</p>

<p>CENEAP CENTRE NATIONAL D'ETUDES ET D'ANALYSE POUR LA PLANIFICATION 98, Route National N°1 -Bir Khaden ALGER - TEL :56.90.52</p>	1984	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Notes de conjoncture à l'échelle du Maghreb</li> <li>- Domaine économique, démographique et social</li> </ul>	<p>PUBLICATION (LA REVUE DU CENEAP)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1-Les politiques d'ajustement Maghreb.CEE</li> <li>2-Les relations Maghreb CEE</li> <li>3-Le commerce extérieur des pays maghrébins</li> <li>4-Les industries et politiques industrielles au maghreb</li> <li>5-L'endettement extérieur du maghreb</li> <li>6-L'émigration maghrébine en Europe</li> </ul>	<p>Mini-Ordinateur VAX 11730 Micro-Olivetti M.24</p>
<p>CENTRE NATIONAL D'ANALYSE DES COUTS DE LA PRO- DUCTION Rpute N°1 Bir KHADEN/ALGER TEL:56.96.01</p>		- Analyse économique		N.D.
<p>CENTRE DE DEVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES AVANCEES 2 BO FRANTZ FANON BP 1017 ALGER TEL :67.73.25</p>	1988	- N.D	N.D	N.D
<p>CHAMBRE NATIONALE DU COMMERCE PALAIS CONSULAIRE ALGER Tél : 57.44.44 57.44.55 Télex :61.345</p>	1980	Encadrement,Orientation du secteur privé , intégration économique information commerciale et promotion du secteur industriel	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Etudes économiques</li> <li>-Information, documentation et publication</li> <li>-Réglementation</li> <li>-Diffusion sélective des normes</li> <li>-Ventes des normes</li> <li>-Collection des normes 50 pays et organisations</li> <li>-Bulletins de propriétés industrielles de 15 pays</li> </ul>	Réalisation d'une bourse de sous-traitance et projet

<p>INSTITUT NATIONAL D'ETUDES STRATEGI- QUES GLOBALES. LES VERGERS BP : 137- BIR KHADEN ALGER-Tél:56.90.00 Télx : 62.756</p>	N.D	N.D.	N.D	N.D
<p>MAISON DES AFFAIRES 5 MAISONS, EL HARRACHE B.P.65,CITE DU 5 JUILLET BAB EZZOUA - ALGER Tél :75.12.10 Télx : 64.266</p>	1990	Bourse de sous-traitance et mise en relation	Projet en cours de réalisation	N.D.
<p>OFFICE NATIONAL DES STATISTIQUES 8 RUE DES MOUSSE- BILINE/ALGER TEL :64.76.04</p>	1982	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Production d'informa- tions statistiques</li> <li>- Harmonisation des défi- nitions, classification et concepts statistiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Annuaire nationaux ou régionaux</li> <li>-Publications périodiques</li> <li>.Revue statistiques</li> <li>.Bulletin "statistiques courantes"</li> </ul>	Banque de données
<p>ENIAL ENTREPRISE NATIONALE DE DEVE LOPPEMENT DES INDUSTRIES ALIMEN TAIRES MINISTERE DE L'INDUSTRIE</p>	1983	Développement des indus- tries alimentaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Etudes techniques de production et de fabrication des produits alimentaires</li> <li>Documentation :</li> <li>3500 ouvrages</li> <li>79 titres de revues</li> </ul>	Banques de données
<p>EDIL ENTREPRISE DE DEVE LOPPEMENT DES INDUSTRIES LEGERES MINISTERE DE L'INDUSTRIE</p>	1962	Développement des PMI Ingeneering dans le sec- teur des industries légères	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etudes techniques</li> <li>Documentation : 705 ouvrages</li> <li>98 titres de revues</li> </ul>	Banques de données Liaison à INTIB (besoin exprimé )

<p>INMA INSTITUT NATIONAL POUR LA MAINTENANCE MINISTERE DE L'INDUSTRIE</p>		<p>Etudes et recherches en maintenance des équipements industriels</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenance des équipements</li> <li>- Pièces de rechange</li> <li>- Services d'entretien et de réparation</li> </ul>	<p>Banque de données en vue Liaison à INTIB (Besoin exprimé)</p>
<p>SIDAL SOCIETE D'INSTALLATION ET DE DIFFUSION DE MATERIEL TECHNIQUE EN ALGERIE MINISTERE DE L'INDUSTRIE</p>	<p>En cours de construc- tion</p>	<p>Industrie pharma- ceutique</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pétrochimie</li> <li>- Produits pharmaceutiques</li> </ul>	<p>Banques de donnée spécialisées liaison à l'INTIB (Besoin exprimé)</p>
<p>CERIST CENTRE D'ETUDE ET DE RECHERCHE POUR L'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE SCIENTIFIQUE (HAUT COMMISSARIAT A LA RECHERCHE)</p>		<p>Fournir toutes les informations scientifiques et techniques</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Répertoires</li> <li>- Catalogues</li> <li>- Abonnement à des bases de données</li> <li>1987 : INSPEC</li> <li>PASCAL</li> <li>AGRIS</li> </ul>	<p>MITRA 125 VAX Logiciel de gestion docu- mentaire : SACODO sur MITRA 125</p>
<p>ENORI ENTREPRISE NATIONALE D'ORGANISATION ET D'INFORMATION MINISTERE DE L'INDUSTRIE TEL : 60.60.00/84 TLX : 66.209</p>	<p>1985</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Promotion et développement de l'informat. industrielle et des supports nécessaires à sa diffusion</li> <li>-Prestations de services en assistance, organisation et conseil en gestion</li> </ul>	<p>PUBLICATION : .Annuaire industriel .Revue pour l'industrie .Revue "Info-MICRO3 Fonds documentaires: 15000 ouvrages .Etudes de diagnostics</p>	<p>IBM 4381/IBM 370/ Micro-VAX II (DEC) +micro-ordinateur IBM/PC-XT-AT M24 OLIVETTI HP250/HP260/HP150 Logiciel MINISIS Bque don. (Inform. dévelop.économ.) MIDO Logiciel Bque don.bibliog- raphiques</p>
<p>INAPI INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE MINISTERE DE L'INDUSTRIE</p>	<p>1981</p>	<p>Mise en oeuvre de la normalisation Prospection et pro- tection de la propriété industrielle</p>	<p>6 Millions de documents de brevets</p>	<p>Projet d'informa- tisation de documentaton des normes et brevets en cours</p>
<p>C.C.I. CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL OFFICE NATIONAL DES FOIRES ET EXPOSITIONS (ONAFEX)</p>		<p>Promotion et dévelop- pement des exporta- tions</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Réglementation sur le commerce international</li> <li>-Statistiques sur le commerce international</li> <li>-Statistiques douanières sur le commerce extérieur</li> </ul>	<p>1 Mini-ordinateur 9 Micros Micro fiches Informatisé</p>

3 MAROC

ORGANISME-TEL MINISTERE-TELEX	DATE DE CREATION	CHAMP D'ACTIVITE	NATURE DES DONNEES ET VOLUME	SUPPORT INFORMATIQUE OU MANUEL
DIVISION DE LA STATISTIQUE-MINISTERE DE L'INDUSTRIE/RABAT TEL : 32.716 TLX : 36.872 FAX : 60.675	-	Réalisation des enquêtes industrielles Enquête annuelle	Notes synthétiques sur l'évolution des investis- sements : -tableaux statistiques sur les entreprises indus- trielles -rapport annuel de situa- tion sur le secteur in- dustriel -fichier industriel 5029 unités indus- trielles employant 10 emplois et plus C.A. > 100.000 DH  MISE A JOUR : Tous les ans	Voir centre informatique du Ministère du Commerce Extérieur Ce centre était rattaché à cette division.
CENTRE INFORMATIQUE DU MINISTERE DU COMMERCE EXTERIEUR TEL : 72.03.99	-	Saisie et traitement des données concernant : -les opérations du commerce extérieur -les enquêtes annuelles provenant de la Division de la Statistique (Ministère de l'Industrie)	Editions des états et tableaux statistiques sur demande	IBM 38 + une série de micro- ordinateurs
CENTRE MAROCAIN POUR LA PROMOTION DES EXPORTATIONS 23 BO GIRARDO- CASABLANCA 01 TEL : 30.22.10 TLX : 27.847	-	promotion des exportation de tous les produits in- dustriels et artisanaux ainsi que d'autres pro- duits agricoles et agro- industriels	- annuaires statistiques - annuaires de commerce extérieur par pays con- cernant les marchés d'Afrique, du proche Orient, d'Europe et d'Amérique du Nord Plusieurs fichiers : . Fichier importateurs . Fichier exportateurs . Fichier organismes Marocains et étrangers Publication régulière : . Bulletin d'informations économiques et commer- ciales . Diffusion de 350 oppor- tunités d'affaires Périodicité de mise à jour : 1 fois/mois	Informatisé



<p>CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA MILAYA DU GRAND CASABLANCA 98 BO MED V CASABLANCA TEL : 26.43.27 TLX : 24.630 M FAX : 26.84.6</p>	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promotion Industrielle</li> <li>- Formation et assistance</li> <li>- Information et communication</li> </ul>	<p>-Fichier d'entreprises : secteur mécanique,électrique et électronique,commerciales et services</p> <p>-Volume environ 10.000</p> <p>-Banque de données biblio- graphiques</p> <p>-Banque de données pour la réglementation sur le com- merce extérieur</p> <p>-Documentation : Industrie et services</p>	<p>Informatisé + une série de micro-ordinateur</p>
<p>B.N.S.T.P. BOURSE NATIONALE DE LA SOUS-TRAITANCE ET DE PARTENARIAT CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE 98 BO MED V CASABLANCA TEL : 26.43.27 TLX : 24:630M FAX:26.84.36</p>	1988	<p>-Ouvrer activement à l'utilisation la plus complète et la plus rationnelle des capacités de production</p> <p>- Mettre en relation les preneurs d'ordre et les donneurs d'ordre</p>	<p>Projet qui vient de démarrer</p> <p>Enquête sur la sous- traitance est déjà lancée</p>	<p>IBM + une série de micro- ordinateurs</p>
<p>CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION (MINISTERE DU PLAN) OHARII MAA EL AINAIN HAJUT AGDAL BP 826 RABAT TEL : 74944 TLX 310.52M</p>	-	<p>-Consultation des docu- ments :ouvrages, rapports thèses des monographies touchant tous les domai- nes socio-économiques scientifiques, techniques et technologiques</p>	<p>Le centre est organisé en 4 bases de données :</p> <p>1. LA BASE MAGHREB : .Données afférentes aux sciences sociales (Tunisie/Maroc) .Volume : 25.000 notices de base qui comportent des ren- seignements catalogra- phiques permettant de repérer les documents</p> <p>2. LA BASE RACID : .Données sur les sciences de l'information, sciences de la communication, infor- matique, techniques d'orga- nisation et de gestion des services d'information et de documentation et domaines annexes</p> <p>VOLUME: 2400 enregistrements</p> <p>3. LA BASE MAALMA : .Littérature à caractère scientifique,technique, social et culturel</p>	<p>Informatisé: ordinateur serveur + une série de micro-ordinateur</p>

			<p>VOLUME : 200.000 enregistrements</p> <p>4. LA BASE MUTUM :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Articles de périodiques à caractère économique et social concernant le Maghreb les pays arabes &amp; islamiques l'Afrique et les pays en développement</li> </ul> <p>VOLUME : 1200 enregistrements</p>	
<p>B.N.D.E. BANQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE PLACE DES ALAOUTES RABAT TEL : 66.040 TLX:BADEMARC 31942</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>-Développement économique</li> <li>-Évaluation des opérations financières et études économiques</li> <li>-Instruction des dossiers de crédits (secteur industriel)</li> <li>-Autres missions</li> </ul>	Rapport annuel d'activité	Toutes les opérations financières et économiques sont informatisées
<p>DIRECTION DE LA STATISTIQUE MINISTERE DU PLAN BP: 178 CHARII EL ANAIN/RABAT TEL : 73.606 TLX : 32.714</p>		<p>Réalisation des enquêtes auprès des ménages et des entreprises</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Analyse des résultats d'enquêtes et synthèses économiques</li> <li>-Analyse de la conjoncture économique</li> <li>-Recensement et étude de la population</li> <li>-Développement de la coopération internationale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports et notes d'analyse économique</li> <li>- Fichier des entreprises</li> <li>- Comptes nationaux</li> <li>- Documentation</li> </ul>	<p>Centre informatique</p> <p>Dépouillement des enquêtes informatisé</p> <p>Réseau de bases de données</p>
<p>OFFICE MAROCAIN POUR LA PROPRIETE INDUSTRIELLE 8 RUE SAINT DIE CASABLANCA TEL : 27.05.11</p>	1917	Gestion des demandes de brevets, enregistrements et protection des marques nationales et internationales	<p>Données en volume :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-2000 demandes d'enregistrements de marques nationales</li> <li>-3000 à 4000 extensions de protection de marques internationales</li> <li>-300 demandes d'enregistrements de dessins ou modèles industriels</li> </ul> <p>Les marques nationales et internationales actuellement en vigueur sont estimées à 50.000</p>	

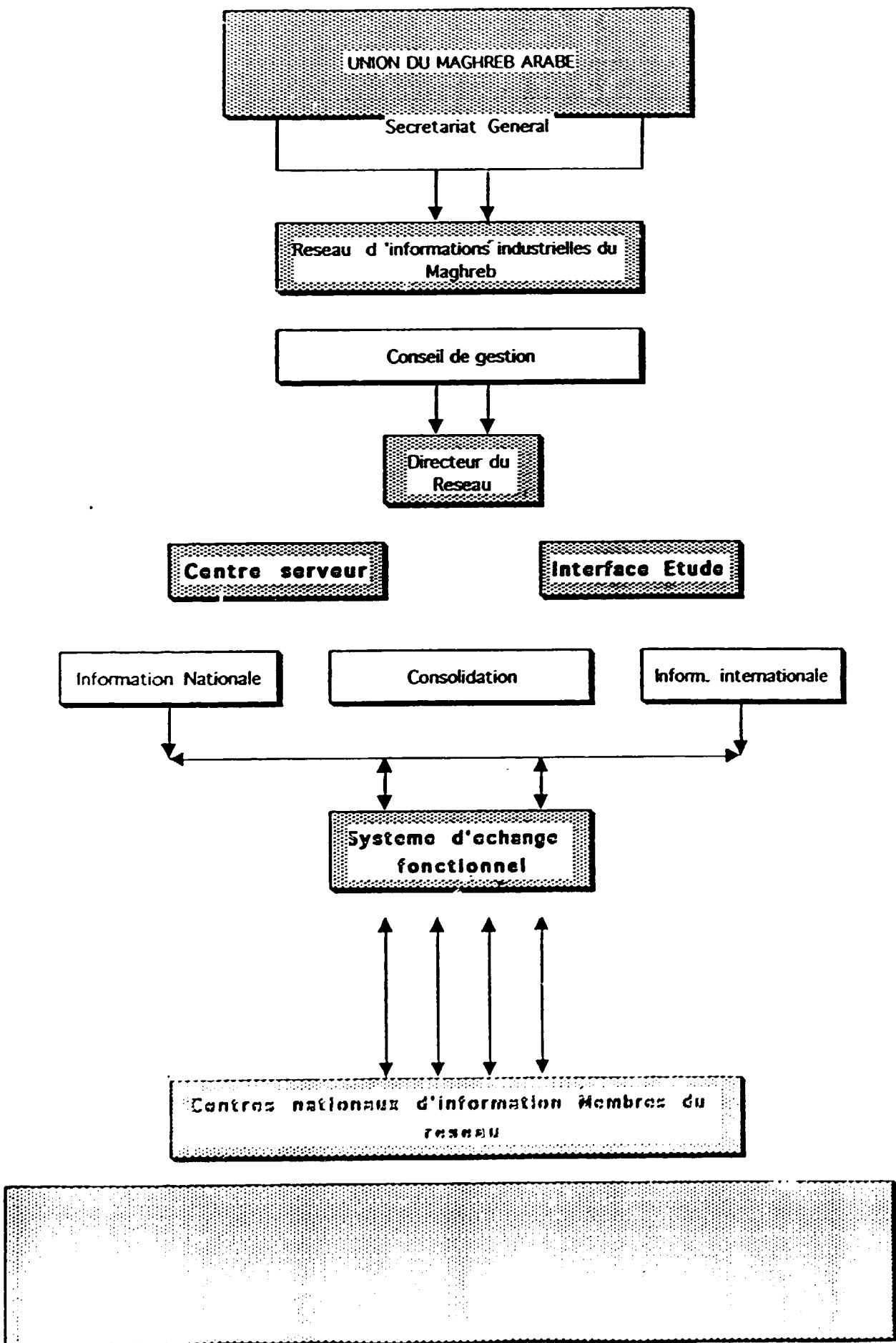
4 LIBYE

<p>CENTRE DE RECHERCHES INDUSTRIELLES BP : 3633 TRIPOLI TEL : 691.512/16/511 TLX : 20.038 FAX : 690.028</p> <p>SECRETARIAT GENERAL DE L'INDUSTRIE LEGERE</p>	1970	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Etudes et recherches technico-économiques</li> <li>-Recherches géologiques</li> <li>-Assistance technico-économique</li> <li>-Informations et notes techniques</li> <li>-Etablissement de normes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Revue industrielle</li> <li>-Etude sur les industries pétro-chimiques</li> <li>-Etude sur les industries électriques et électroniques</li> <li>- Etude sur le secteur plastique</li> <li>- Etude sur l'emballage</li> <li>- Etude sur le bois</li> <li>- Etude sur la filature et le tissage</li> <li>- Fichier d'entreprises (industries légères)</li> </ul>	<p>travaux Informatisés</p> <p>Micro-ordinateurs</p> <p>type : "EL FETAH"</p> <p>Montage libyen</p> <p>+ mémoire centrale</p>
<p>DIRECTION GENERALE DE LA STATISTIQUE BP : 600 TRIPOLI TEL : 30.140</p> <p>SECRETARIAT GENERAL DU PLAN</p>		<p>Réaliser des enquêtes sur la consommation, la démographie, les revenus et des enquêtes industrielles</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Informations et tableaux statistiques sur la population, l'enseignement, les logements, la santé, l'industrie, le commerce extérieur etc....</li> <li>-Etudes sur les entreprises de bâtiments et de travaux publics employant plus de 20 personnes</li> <li>-Etude sur le pétrole</li> </ul>	<p>Traitement informatique chez le Centre National d'Informations et de documentation</p>
<p>CENTRE NATIONAL D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION BP:600 TRIPOLI TEL : 30.140</p> <p>SECRETARIAT GENERAL DU PLAN</p>	1985	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mettre à la disposition des consultants une documentation aussi complète que possible concernant les domaines des sciences sociales (géographie, population, santé, enseignement, transport &amp; télécommunications sciences de l'eau (hydraulique) de l'économie et autres...</li> <li>-Traitement des données statistiques de la D.G. de la statistique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Données sur la population (natalité, mortalité,...</li> <li>-Données sur le transport et les télécommunications</li> <li>-Données sur l'hydraulique</li> <li>-Données sur la législation nationale et internationale et les décisions gouvernementales...</li> <li>-Données sur l'industrie</li> </ul>	<p>Structure nouvelle</p> <p>Système informat. SEQUOI avec une série de micro P.C. Les applications ne sont pas informatisées à 100 %</p>

<p>L'ORGANE EXECUTIF POUR L'INDUSTRIE LEGERE ET LES COOPERATIVES AVENUE EL GHATHN TRIPOLI BP : 83942 TRIPOLI TEL: 45.746/48.130 TLX:20.336</p>	1989	<p>-Superviser les industries légères -Développer et promouvoir les industries légères et la PMI -Assister les industriels</p>	<p>Informations et notes sur le secteur de l'industrie légère</p>	
<p>L'ORGANE EXECUTIF POUR L'INDUSTRIE DE STRATEGIE BP: 81.523 TRIPOLI TEL : 804.472 TLX : 20612</p>	-	<p>Développer les industries mécaniques et électriques (pièces de rechange....) et l'ingénering</p>	<p>Etudes et recherches pour développement de l'in- dustrie de stratégie</p>	
<p>SECRETARIAT DES INDUSTRIES LOURDES ET DE STRATEGIE BP : 462 MOUSRATA TEL : 25300/21.844 TLX : 30.240/129 FAX : 25.250</p>		<p>Superviser toutes actions en faveur des industries lourdes</p>	<p>Informations sur les industries lourdes</p>	
<p>CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION INDUSTRIELLES MOUSRATA SECRETARIAT DE LA COMMISSION POPULAIRE POUR L'INDUSTRIE</p>		<p>Informar les opérateurs et les chercheurs sur le secteur industriel</p>	<p>Données industrielles</p>	<p>Informatisé</p>

<p>DIRECTION DE L'INDUSTRIE</p> <p>TEL : 533.37 533.51</p>	-	<p>Entreprendre toute action concernant le secteur industriel (études, identification, évaluation, promotion et ...)</p>	<p>Une vingtaine d'agréments industriels par an. Rapport trimestriel, semestriel et annuel Guide de l'investisseur Mise en place d'un fichier industriel (en cours)</p>	Manuel
<p>OFFICE NATIONAL DE STATISTIQUES (EX.DIRECTION DE LA STATISTIQUE ET DE LA COMPTABILITE MINISTERE DU PLAN</p>	1990	<p>Effectuer des enquêtes et des recensements auprès des entreprises industrielles, des ménages et des services</p>	<p>Données sur les ménages les entreprises, la santé de la mère et de l'enfant la fécondité..... 167 établissements dont 38 relèvent du secteur industriel (36 industries manufacturières) Données sur les comptes</p>	<p>Centre informatique IBM+une série de micro ordinateurs PC Langage : BASIC PASCAL et COBOL Programmation DBASE</p>
<p>OGEN FEDERATION DE L'INDUSTRIE ET DES MINES</p>	1979	<p>-Fournir des informations statistiques et d'analyse économique susceptibles d'aider, d'orienter et guider les opérateurs économiques dans leurs choix stratégiques -Assister les entreprises industrielles -Mettre en contact les entrepreneurs nationaux et étrangers</p>	<p>-Fichier industriel -Documentation sur la législation et la réglementation -Informations sur les opportunités d'investissement -Diagnostics d'entreprises :40 diagnostics -Séminaires de formation organisés à l'attention des entreprises privées -Statistiques de production et d'importation, de coût des facteurs de production -Identification des projets</p> <p>MISE A JOUR :</p> <p>Au fur et à mesure</p>	<p>Informatisé</p> <p>Informatisé</p>

RESEAU D'INFORMATIONS INDUSTRIELLES DU MAGHREB



## ANNEXE 3

## Contenu de la base d'information commerciale internationale

(1) *Production*

- Définition du produit
  - désignation(s) correspondante(s) et libellé complet pour chacune des classifications CTCI, NCCD, SH.
- Application et utilisation
- Production actuelle et évolution
  - statistiques de production, en volume et en valeur, sur les 5 dernières années disponibles.
- Caractéristiques de la production
  - nombre, taille moyenne, implantation géographique des entreprises; groupements de producteurs;
  - taux d'utilisation de la capacité de production.
- Caractéristiques produits et normes
  - caractéristiques techniques et normes,
  - taux d'intégration; qualité; variétés/gamme;
  - marque notoriété; produits complémentaires;
  - produits de substitution.
- Conditionnement/emballage
- Prix à la production
  - indiquer également l'existence ou non de subventions.
- Prévision
  - indiquer également les investissements en cours.

(2) *Importation/exportation*

- Evolution des importations
  - statistiques en volume et en valeur sur les cinq dernières années disponibles.
- Provenances des importations
  - principaux pays fournisseurs et parts de marché détenues; part de la Tunisie (s'il y a lieu).
- Périodes d'importation
  - (pour les produits agricoles, principalement)
- Caractéristiques produit importés
  - type, gamme, qualité, fourchettes de prix....
- Re-exportation
  - (s'il y a lieu)
- Prévisions
- Evolution des exportations
  - statistiques en volume et en valeur, sur les cinq dernières années disponibles.
- Pays de destination de exportations
- Autres données à l'exportation
  - (rubrique plus particulièrement destinée à l'analyse de l'offre exportable tunisienne).

*(3) Demande*

- Consommation apparente
  - chiffres de la consommation apparente (production + importations - exportations, en volume et valeur);
  - consommation par habitant; parts respectives de la production et des importations dans la consommation nationale; évolution.
- Segments de marchés
  - catégories d'utilisateurs/consommateurs.
- Spécification de la demande
  - goûts des consommateurs; qualité requise; pouvoir d'achat; critères de choix; sensibilité aux prix;
  - fréquences d'achat, variations saisonnières;
  - facteurs à court et long termes de la demande;
  - processus d'achat.
- Prix à la Consommation
  - niveau des prix; subvention (s'il y a lieu);
  - remises et avantages; pratiques de la concurrence;
  - comparaison avec prix CAF du produit tunisien.
- Prévision et tendances
  - en termes quantitatifs et qualitatifs.

*(4) Match commercial**(5) Correspondance entre demande et offre**(6) Accès au marché*

- Accords commerciaux
  - accord international relatif au produits (s'il y a lieu); SGP; SGP PMA/PVD; accord régional;
  - accord bilatéral avec la Tunisie.
- Réglementations
  - réglementation du commerce extérieur licences;
  - quotas; tarifs et taxes; procédures douanières;
  - documents nécessaires; échantillons;
  - réglementations techniques;
  - normes contrôle de qualité; emballage; conditionnement; étiquetage;...
  - autres réglementations;
  - sanitaires/phytosanitaires/sécurité; brevets.
- Distribution
  - circuits utilisés pour le produit (notamment à l'importation); parts respectives et localisation des principaux types de distributeurs; structure des prix (marges et commissions).
- Transport à partir de la Tunisie
  - mode(s) d'acheminement du produit sur le marché cible; fréquence et durée; coût.



- Pratiques Commerciales
  - documents commerciaux nécessaires; modalités de paiement/règlement; volume minimum de commandes;
  - délais de livraison; garanties; service après-vente;
  - spécificités propres au pays.
- Moyens Promotionnels
  - foires et salons spécialisés; publicité; autres moyens.

(7) *Opportunités et Contraintes*

- Tendances Générales du Marché
  - sur les pays cible.
- Tendances du Secteur/Produit
  - concerné par le produit.
- Positionnement du Produit Tunisien
  - place du produit tunisien par rapport aux produits de la concurrence (prix, produits, réseaux de distribution, actions de promotion, avantages tarifaires et autres...)
- Conditions de Pénétration
  - conditions de succès de la pénétration du marché cible pour le produit tunisien.

(8) *Sources d'Information*

- Presse d'information générale
- Presse Professionnelle/Spécialisée
- Références Bibliographiques
- Autres Sources.

La base de données relative aux marchés est constituée par un ensemble de chapitres à savoir:

(1) *Données de Base*

- Situation géographique
  - pays limitrophes
- Superficie
- Population
  - population totale; densité; taux d'accroissement;
  - population active/non active, répartition par âge;
  - répartition par secteur économique; distribution géographique (région de + urbaine/non urbaine);
  - répartition par tranches de revenus; part de la;
  - population étrangère; nombre et dimension moyenne des ménages.
- Capital et principales villes
  - nombre d'habitants par villes
- Climat et températures
  - température moyennes et extrêmes
- Langue(s)
  - pourcentages respectifs (en cas de pluralité de langues); langue officielle et/ou des affaires.

- Religion(s)
  - pourcentage respectifs et religion officielle (en cas de pluralité)
- Régime politique
  - institutions politiques et organisation administrative.
- Régime économique
  - type d'organisation économique.
- Appartenance à zone eco. et/ou mon.
- Monnaie
  - unité monétaire, subdivision, taux de conversion (en Dinars tunisiens et en \$ US) + indication de la date).

(2) *Donnés économiques*

- PNB
  - PNB total; PNB par tête d'habitant.
- Taux de croissance/inflation/chômage
  - taux actuels et tendance d'évolution depuis 3 à 5 ans.
- Endettement extérieur
  - total et en % du PNB; ratio service de la dette/recettes d'exportation.
- Balance commerciale
  - solde.
- Ratio importations/PNB
- Volume investissements étrangers
  - total et ratio investissements étrangers/investissements totaux (si possible).
- Structure économique
  - principales ressources
  - PNB par secteurs:
    - Mines et énergie; Agriculture; Industries;
    - Commerce; Services
    - Principales activités économiques
- Politique économique
  - Orientations générales, budget; plan;
  - Investissements; fiscalité.
- Conjoncture
  - Conjoncture générale du pays
  - Conjoncture par principaux secteurs d'activité

(3) *Infrastructures*

- Transport
  - ports, aéroports, routes, chemins de fer.
- Télécommunications
  - indiquer également la présence ou non de chaînes de froid (notamment pour les produits agricoles sur les marchés africains)
- Transformation
- Enseignement et formation
- Santé et Service sociaux
- Autres infrastructures

**(4) Commerce extérieur**

- Balance commerciale
  - Solde actuel et évolution des échanges
- Structure et évolution des échanges
  - Exportations:
    - totales (valeur + volume) + évolution sur 5 ans.
    - par produits (valeur + volume) --> principaux produits exportés
    - par pays de destination (valeur + volume) --> principaux pays-clients
  - Importations:
    - totales (valeur + volume) + évolution sur 5 ans.
    - par produits (valeur + volume) --> principaux produits importés
    - par pays d'origine (valeur + volume) --> principaux pays fournisseurs et part de marchés respectivement détenues sur le marché cible.

**(5) Relations bilatérales**

- Cadre juridique
  - accords commerciaux et autres accords signés entre la Tunisie et le pays-cible
- Structure et évolution des échanges avec la Tunisie
  - balance commerciale + évolution sur 5 ans
  - exportations tunisiennes:
    - totales (valeur + volume) + évolution sur 5 ans
    - par produits (valeur + volume) --> principaux produits exportés
    - en % des importations totales du pays
  - importations tunisiennes:
    - totales (valeur + volume) + évolution sur 5 ans
    - par produits (valeur + volume) --> principaux produits importés
  - existence d'un accord commercial
- Produits (et/ou services) exportables
  - opportunités pour l'exportateur tunisien; secteurs porteurs
- Principaux obstacles et contraintes
  - auxquels se heurtent les exportateurs tunisiens
- Présence Tunisienne
  - présence (éventuelle) d'une colonie ou de sociétés ou filiales ou d'antennes administratives tunisiennes
- Coopération industrielle et/ou financière
  - existence (éventuelle) d'une coopération industrielle et/ou financière et/ou de liens de sous-traitance avec la Tunisie.
- Approche commerciale
  - manifestations commerciales, circuits de distributions, moyens de promotion et autres éléments de marketing à préconiser.
- Moyens d'acheminement
  - modalité de transport à partir de la Tunisie, le mieux adaptées au produit et au marché visé.

*(6) Accès au marché*

- Accords commerciaux
  - accords multilatéraux; bilatéraux
- Réglementation du commerce extérieur
  - régime des importations licences; droits de douane et taxes d'effet équivalent; restrictions quantitative autres réglementations non tarifaires;
  - zones douanières; régime douaniers; procédures de dédouanement (+ coûts et délais); transit et re-exportation.
- Réglementation des échanges
  - régime de transfert des capitaux et des paiements.
- Réglementation relative aux produits
  - normes techniques; règles en matière d'emballage conditionnement, étiquetage, marquage; contrôle de qualité.
- Autre réglementations
  - en matière de passation de marchés publics.
  - en matière de représentation commerciale.
  - réglementations diverses:
    - sanitaires, phytosanitaires de sécurité, prix, publicité, paiements, transferts, transports, brevets et marques, protection de l'environnement...
- Circuit de distribution
  - notamment les circuits de distribution employés par les produits importés.
- Pratiques commerciales
  - correspondance; documents d'accompagnement;
  - modalités de paiement; conditions de règlement;
  - garanties; pratiques promotionnelles.
- Données socio-culturelles
  - notamment habitudes des milieux d'affaires et erreurs à éviter.
- Risque-pays
  - classement du pays quant au risque commercial et de non-paiement selon les banques et/ou cabinets internationaux spécialisés.

*(7) Renseignements pratiques*

- Passeport et visa
  - nécessité (ou non) et conditions de validité du passeport; nécessité, coût, durée et conditions de délivrance du visa.
- Vaccinations
  - vaccinations obligatoires et/ou recommandées.
- Régime des devises
  - déclaration à l'entrée; minimum obligatoire;
  - maximum autorisé sans déclaration etc...
- Fuseau horaire
  - heure locale par rapport au G.M.T.
- Horaires de travail
  - de l'administration et du secteur privé, jours de repos hebdomadaire; jours fériés (fixes et mobiles).
- Indicatif téléphonique
  - de la capitale et des villes principales

- Principales foires et autres manifs com.
  - identification et dates
- Transports
  - (taxis (+ coût d'une course moyenne), principales liaisons aériennes (avec la Tunisie et intérieures) trains etc...)
- Hôtels et restaurants
  - listes, classement par catégorie et prix indicatifs
- Budget quotidien à prévoir
  - budget quotidien minimum/moyen à prévoir pour un séjour sur place.
- Envois postaux et échantillons
  - réglementation et conditions requises
- Poids et mesures
  - unités utilisées.
- Courant électrique
- Année fiscale

(8) *Adresses utiles*

- Antennes tunisiennes
  - Ambassade de Tunisie
  - Consulat(s) de Tunisie
  - Consul(s) honoraires de Tunisie
  - Sociétés tunisiennes (ou filiales)
  - Antennes administratives (CEPEX, API, ONTT, TUNIS AIR...); succursale de banques...
- Structures d'appui et d'assistance
  - Centre de promotion des importations
  - Centre de promotion du commerce extérieur (ou des exportations)
  - Chambre(s) de Commerce et/ou Industrie et/ou Agriculture et/ou Artisanat.
  - Banques; organisation patronale
  - Associations professionnelles
- Administration
  - Principaux ministères, autres organismes administratifs (Douanes Office des Changes, Office des ports, statistiques, contrôle de qualité; laboratoires d'analyses et d'essais...)
- Organismes internationaux
  - PNUD, FAO, BIT, Banque mondiale, banques internationales ou étrangères...
- Presse
  - Presse d'information générale;
  - Presse professionnelle spécialisée
- Principaux importateurs
  - importateurs multiproduits
- Autres Adresses.

A LOOK AT END-USER ACCESS TO ON-LINE DATABASES AND E-MAIL<sup>1</sup> SERVICES

## WORLD WIDE INFORMATION EXCHANGE SERVICES

